

SERVICE ENVIRONNEMENT ET GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Herbicyclage

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Le gazon est la source d'une grande pollution au site d'enfouissement. En se décomposant (sans présence d'oxygène), il produit des gaz qui participent à l'effet de serre et au réchauffement climatique. De plus, il produit des liquides (lixiviats) nuisibles pour l'environnement. Enfin, il augmente grandement notre production de déchets entre mai et septembre.

POURQUOI HERBICYCLER?

Parce que c'est facile, rapide et économique. Le gazon est un très bon engrais, et les rognures préservent l'humidité du sol beaucoup plus que les engrais chimiques.

4 ÉTAPES FACILES :

- Coupez votre pelouse en utilisant une lame bien affûtée ou une lame déchiqueteuse, et laissez l'herbe coupée sur place.
- Pour s'assurer d'une pelouse résistante à la sécheresse et aux parasites, tondez le gazon à une hauteur de 7-8 mm (3").
- Pour accélérer le processus d'incorporation au sol, tondez le gazon fréquemment.
- En période de sécheresse, oubliez votre pelouse! Elle est en dormance et n'a pas besoin d'être coupée.

Des questions à propos de l'herbicyclage ?

Le Comité Environnement se fera un plaisir d'y répondre.

450 427-3987 ou par courriel: environnement.sup@gmail.com

Ou consultez le site Internet municipal à cette page:

saint-urbain-premier.com/gestionmatieresresiduelles.html